

Jean-Marie Gillig
3a, rue du Roethig - 67540 OSTWALD
Tél.03 88 29 24 95
jml.gil@orange.fr

Ostwald le 18 novembre 2008

à Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle - 75357 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Si je prends la liberté de vous écrire, c'est en tant que citoyen d'abord mais aussi parce que j'ai été dans ma vie professionnelle, après 17 ans en classe de perfectionnement comme instituteur, inspecteur de l'Education nationale chargé de l'Adaptation et de l'intégration scolaires (AIS), que j'ai participé activement à la formation des maîtres spécialisés E, F et G, et que j'ai également eu la chance de construire et d'acquérir une expertise dans le domaine de l'aide aux élèves en grande difficulté et aux élèves handicapés, ce dont attestent plusieurs de mes articles et ouvrages consacrés à ces problématiques (1). Retraité depuis septembre 2002, je ne me suis pas désintéressé des problèmes de l'école et tout en prenant l'engagement de militer au sein de plusieurs associations de parents d'enfants handicapés, j'ai continué à publier des écrits dans ce domaine. Je me sens donc plus qu'autorisé à vous faire part de la consternation que je ressens à l'annonce de la mort programmée des RASED puisque la fonction de maître chargé des aides à dominante pédagogique et de rééducateurs est planifiée à être supprimée.

Je ne suis encarté dans aucun parti, j'essaie d'abord d'apprécier ce qui me paraît être une bonne solution pour les enfants et adolescents en difficulté ou handicapés à l'école, au collège au lycée, qu'elle émane des partis politiques de droite ou de gauche. Ce n'est donc pas sur le plan de la politique politicienne que je vous écris, mais au titre de la politique de l'Education nationale. Ce que je défends a priori et exclusivement, ce n'est pas une idéologie ou une logique comptable, mais le bien que l'on peut faire ou ne pas faire aux élèves accueillis par l'Education nationale. C'est ainsi que je considère que le soutien personnalisé à raison de 2H/semaine est une mesure positive à condition qu'elle s'accompagne d'une formation des maîtres qui doivent le mettre en œuvre et au minimum d'un appui par les équipes de circonscription, dont peu à ma connaissance ont été sollicitées par leur hiérarchie pour le faire. L'accompagnement éducatif périscolaire donné par les maîtres du 1er degré et professeurs de collège et lycée me paraît également répondre à de grands besoins, de même que les sessions de remise à niveau pendant les congés scolaires. Voilà des mesures qui sans doute à terme devraient produire des effets qui s'inscrivent dans votre volonté de réduire l'échec scolaire. Quant à vouloir le diviser par trois, voilà un défi qui me paraît relever d'un pari que les trois mesures ci-dessus citées ne sauraient mener à transformation si elles ne s'accompagnent pas d'autres mesures de lutte contre la rémanence de la grande difficulté scolaire, celle qui touche précisément les élèves pris en charge par les RASED. Or que décidez-vous pour liquider cette persistance de la grande difficulté ? De la faire prendre en charge par des maîtres qui ne sont pas spécialisés à raison de 2H/semaine et sur des périodes qui dépassent rarement une prise en charge temporaire de 6 semaines, et en même temps, au lieu de vous atteler vraiment à la liquidation de l'échec scolaire, de liquider les RASED !

Ce qui est navrant, c'est qu'en tant qu'ancien inspecteur général de l'Education nationale vous devriez connaître un peu mieux la réalité de l'école, de ses problèmes, de ceux des enfants et de leurs maîtres. Il n'est pas nécessaire d'être ministre de l'Education nationale pour comprendre que le dispositif du soutien personnalisé temporaire des 2H/semaine est d'une autre nature que celle de l'aide à dominante pédagogique ou à dominante rééducative et qu'il ne peut les remplacer. Mais comme le dit le dicton on n'est jamais mieux trahi que par les siens !

L'idée de dégarnir d'un tiers à la prochaine rentrée les postes de RASED me paraît des plus blâmables puisque elle déplace les problèmes d'un espace à un autre sans que cet autre puisse présenter les mêmes qualités et avantages. En effet, là où existaient des aides de type RASED, celles-ci seront impossibles à continuer à être mises en oeuvre et d'autre part elles ne le seront pas davantage dans les nouvelles écoles où exerceront feu les maîtres spécialisés E et F, puisque ceux-ci seront chargés d'une classe ordinaire invités à s'y *sédentariser* (ah ! la belle métaphore !). Votre politique de fermeture programmée de tous les postes de RASED aura pour effet de créer des zones de *désertification* (ma métaphore vaut la vôtre, Monsieur le Ministre !) des aides aux élèves en grande difficulté scolaire. Ne me répondez pas que vous n'avez pas l'intention de supprimer les RASED, comme vous l'avez affirmé à plusieurs reprises. Lors de la réunion des inspecteurs d'académie DSDEN du 16 octobre 2008, ces derniers se sont clairement entendu dire qu' « *il est mis fin au formations initiales et continues des options E et G à la rentrée 2009* ». Voilà qui est clair et qui ne saurait être compris que comme une survie temporaire de ceux qui en étaient détenteurs, le temps que les départs à la retraite et les opérations de fermetures de postes programmées des prochaines rentrées sonnent le glas de l'extinction des feux.

C'est bien précisément cet arrêt de la formation des maîtres E et G qui me semble être un acte de *mise à mort* d'un dispositif dont on aurait pu avoir le courage d'admettre qu'il méritait au moins une évaluation avant de *l'achever* ou de le reconduire. Les termes ne me paraissent pas trop forts. Ignorez-vous que le modèle de la rééducation à l'école en France était un modèle unique en Europe ? Je sais bien que la rééducation à l'école en France a connu des dérives et j'ai tenté modestement d'y obvier en participant à la formation en IUFM et, par mon *ouvrage Le conte en rééducation et en pédagogie*, en voulant démontrer qu'une mise en cohérence pouvait être possible par un rapprochement entre la rééducation relationnelle et la rééducation instrumentale. Mais s'il y a eu dérive à qui la faute ? Le ministère de l'Education nationale n'a jamais su ni voulu définir une doctrine de ce qu'est la rééducation en milieu scolaire et l'a abandonnée dans ses centres de formation régionaux de formation ainsi que plus tard dans les départements Adaptation et intégration scolaires des IUM à des influences venues exclusivement de l'extérieur, je veux dire des milieux professionnels de la psychanalyse. Il serait trop long dans ces lignes de m'étendre sur ce sujet, mais pour faire bref, réussir à l'école c'est pour un enfant avoir aussi le désir d'apprendre, et d'apprendre quelque chose, et pas seulement d'être *un sujet désirant* comme si cette ellipse pouvait garantir la réussite à l'école.

Je ne sais si vous avez bien pu mesurer les effets désastreux que la suppression des RASED générera dans le fonctionnement de l'école et de l'aide aux élèves en grande difficulté. J'en vois au moins trois qui ne devraient pas être que des risques de déprofessionnalisation et de disqualification des maîtres spécialisés E et F, mais à terme produire des préjudices considérables aux enfants en risque d'échec scolaire. Je soutiens que la désertification des réseaux des maîtres spécialisés risque fort d'appauvrir l'offre éducative de l'Education nationale et de la céder aux officines privées, et payantes, de soutien scolaire, aux CMPP et aux cabinets d'orthophonistes. Une demande de diagnostic et de suivi en CMPP met des mois avant qu'elle se réalise. En RASED les demandes de prises en charge ne subissent pas de délais. Quant aux orthophonistes y a-t-il à s'étonner que leurs cabinets poussent comme des *ensemencements de champignonnières* ? Vous pouvez poser la question à tous ceux des orthophonistes exerçant en cabinet qui se sont constitués une clientèle enfantine de mauvais élèves et au sujet desquels d'aucuns se plaisent à dire qu'ils sont victimes d'un mauvais apprentissage que ne maîtrisent pas leurs - vos !- maîtres de l'Education nationale ! Oui, dans nombre de cabinets de ces spécialistes chargés de la rééducation des troubles de l'apprentissage du langage oral et écrit, ce n'est pas cela qu'on pratique et qui devrait être leur fonction (l'acte paramédical étant remboursé par la sécurité sociale), mais ce qu'on y dispense à la demande des parents et qui est inutilement dispendieux pour la sécurité sociale, c'est du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs et ceci dans une proportion entre 60 et 75% des cas (ne souriez pas, j'ai des contacts fréquents avec des orthophonistes et il y'en a même parmi des proches de ma famille). Un de vos prédécesseurs, M. Bayrou, croyait déjà pouvoir résoudre le problème de l'apprentissage de la lecture en faisant entrer en masse les orthophonistes à l'école et en leur confiant la formation des maîtres. Lorsqu'on connaît la modeste formation initiale des orthophonistes en matière de rééducation de la dyslexie, et leur ignorance des méthodes d'apprentissage, il y a là de quoi être inquiet.

Inquiet, Monsieur le Ministre, je le suis toujours aujourd'hui et la situation me paraît encore plus dramatique que du temps de M. Bayrou. Votre plan de liquidation des RASED est le prélude de la mise à l'encan de l'aide aux élèves en grande difficulté à l'école primaire. Je vous prie de réfléchir aussi aux effets préjudiciables que cette mesure ne manquera pas d'avoir sur le fonctionnement de l'école. En 1970, la création des GAPP et de ses maîtres spécialisés programmait à terme la fin de la mise à l'écart en filières d'exclusion des enfants en grande difficulté en classe de perfectionnement et rendait

enfin l'Education nationale responsable de leur maintien dans le dispositif interne d'aide et de soutien. En 1999, ce dispositif était renforcé par la reconfiguration des GAPP en RASED. Pour avoir rencontré à l'étranger plusieurs professionnels de l'aide aux enfants et aux adolescents qui ne réussissent pas à l'école, je sais que ceux-ci nous enviaient nos GAPP, nos RPP et RPM et continuent d'envier nos RASED et nos maîtres E et G. Allez- vous porter la responsabilité d'être dans l'histoire de l'Education nationale leur naufrageur? Il est encore temps d'arrêter ce désastre et cette régression historique de l'Education en France .

Je vous prie de recevoir , Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments civiques attristés et de mon attachement à la cause de l'aide aux élèves grande difficulté et aux élèves handicapés à l'école

(1) *Ecrire des texte au collègue. Aide aux élèves en difficulté (en collaboration), A. Colin, 1995. Intégrer l'enfant handicapé à l'école, Dunod, 3e édition 2006. Le conte en pédagogie et en rééducation, Dunod, 1997. L'aide aux enfants en difficultés à l'école . Problématiques, démarches, outils, Dunod, 1998. Remédiations , soutien et approfondissement à l'école, Hachette, 2001. Mon enfant va aussi à l'école, La scolarisation des enfants et des adolescents handicapés en 20 questions, Eres, 2007.*